

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 24 NOVEMBRE 2014**Objet : REPRESENTATIONS**

Membres élus présents : MM BAILLY - BALAGUER - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOVIN - FALCONNIER - FONTENAT - FRATTA - GIREAU - GROSSAT - GUDERZO - JOSEPH - JOUSSEAU - MARMILLON - MARTIN - MERCIER - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - PIERROT - MME PRADEL - MM. TOURNIER-BILLON - VERNE - VOISIN

Intervention de M. Gilbert GROSSAT

Pour la **Commission "Economie Emploi Formation" du Syndicat Mixte de Développement du Bassin de Vie de Bourg-en-Bresse - CAP 3B**, le Bureau vous propose de désigner pour représenter la CCI

- **Claire Nallet, titulaire**
- **Président Bailly, suppléant**

Concernant le **Centre Technique industrie de la Plasturgie et des Composites**, sous l'égide de la Fédération de la Plasturgie, une étude a été lancée en novembre 2012 sur l'opportunité de créer ce centre technique, basé au départ sur tout ou partie des structures du PEP et de l'ISPA, Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon.

Après de longs mois de travail et de négociations, cette étude a conclu à la faisabilité du projet, et les partenaires ont signé un protocole pour sa constitution, avec un conseil d'administration dans lequel, compte tenu de son investissement pour le PEP, la CCI dispose d'un siège pour un industriel.

Pour représenter la Chambre, le Bureau vous propose de désigner Jean-Pierre Marmillon, actuel représentant de la CCI au PEP.

L'Assemblée, vu l'exposé du Vice-président Secrétaire, valide les représentations exposées ci-dessus.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	35
- Nombre de Membres présents	24
- Nombre de voix pour	24
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Jean-Marc BAILLY
Président